



Changement de nom de famille

Par **BERCANE**, le **25/03/2009** à **23:55**

Bonsoir,rrnEst-il possible de changer mon nom de famille déjà francisé pour avoir le nom de ma famille de ma mère ?rnLorque j'étais mineur, mon père et mon oncle (son frère) ont obtenu la francisation de notre nom de famille.rnMon père a francisé son nom et mon oncle en avec un autre nom de famille, de ce fait la fratrie a été annulée.rnLe problème est que la francisation de mon père ne s'est pas opérée car phonétiquement aucune transformation a été faite et le nom a conservé sa consonnance étrangère.rnJ'ai fait la demande pour le changement de nom de famille et ma demande a été rejetée au motif que mon père a déjà eu la francisation de notre nom de famille.rnIl me reste 2 mois pour faire un recours et je veux prouver que la francisation de notre nom de famille a été mal faite car je continue à subir dans la vie professionnelle et personnelle des remarques racistes.rnEst-ce que la mauvaise francisation du nom de famille de mon père et le fait d'avoir annulé la fratrie en ayant accepté 2 noms de famille différents dans une même famille peuvent-ils constituer un intérêt légitime ?rnJ'attends avec impatience votre réponse, c'est très important pour moi.rnMerci de me répondre